



Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 573-1
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE
CONSTRUCTION NUMÉRO 573

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement amendant le règlement de construction numéro 573 :

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

1. Lors d'une séance tenue le 12 septembre 2017, le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté le projet de règlement numéro 573-1 intitulé :

Règlement amendant le règlement de construction numéro 573 afin de fixer des règles particulières pour le revêtement extérieur des murs des habitations multifamiliales.

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 3 octobre 2017, à 18 h au centre communautaire de Terrasse-Vaudreuil, situé au 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement numéro 573-1 peut être consulté au Service du greffe au 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail.

Note explicative du Règlement 573-1 modifiant
le règlement de construction 573

Ce projet d'amendement au règlement de construction numéro 573 vise à fixer des règles particulières au niveau des matériaux de revêtement extérieurs des habitations multifamiliales.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce dix-huitième (18^e) jour du mois de septembre deux mille dix-sept (2017).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca